



Demande de droit sur vente de maison

Par **valerie**, le **27/02/2009** à **22:22**

bonjour, nous avons signé un compromis de vente le 13 aout 2008 qui avait pour échéance la date du 30 novembre. la vente c'est fait par agence hors lors de la signature nous avons demandé a ce qu'il y ait de versé un cheque de 10% de la somme de la vente, mais l'agence nous a dit qu'il ne procedait jamais comme ca , du coup il n'y a rien eu de demandé a la futur acheteuse. n'ayant pas de nouvelle de l'agence et de la signature de vente nous avons appelé l'agence 4 jours avant l'a date d'echéance du compromis, celle ci nous a dit que l'acheteuse n'avait pas fourni les papiers a temps et qu'elle attendait a nouveau des responses de banques ettdde courtiers afin de debloquer des fonds. seulement nous sommes le 27 fevrier 2009 et la vente de la maison n'est toujours pas faite ce sont des traites qui tombent et qui n'etaient pas prévu du coup en insistant un peu nous avons reussi a obtenir que l'a futur acheteuse paie les traites depuis decembre. hors a l'heure d'aujourd'hui on nous relance toujours en nous disant vous aurez une reponse dans 15 jrs et nous avons toujours pas de reponses. nous voulions savoir quelles etaient nos droit concernant ces 10% sur la vente? quel recourt on a si cette personne fini par nous dire qu'elle n'a pas reussi a obtenir ses credits? d'apres l'agence cette femme est totalement en tors car elle n'a pas fourni les papiers en temps et en heure cette personne a d'ailleur recu par l'agence mi decembre un courrier lui stipulant qu'elle devait dans un delais de 7 jours nous faire parvenir la somme de 15000€ (sois 10% de la somme) et 7000€ a l'agence pour les frais d'agence. a l'heure actuel nous savons plus quoi pensé ni de l'agence qu'on ne trouve pas tres serieuse jamais joignable. et de cette femmequi parait nous mener en bateau depuis le debut en pretextant chercher un credit. quel sont nos droit?

merci de me repondre

valerie